

Subject: Proposed 2023-2026 Term of Council Priorities

File Number: ACS2023-CMR-OCM-0008

Report to Council 28 June 2023

Submitted on June 28, 2023 by Wendy Stephanson, Interim City Manager

Contact Person: Elizabeth Taillefer, Manager, Strategy, City Manager's Office

613-580-2424 extension 29314, Elizabeth.Taillefer@ottawa.ca

Ward: Citywide

Objet : Priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026

N° de dossier : ACS2023-CMR-OCM-0008

Rapport présenté au Conseil

le 28 juin 2023

Soumis le 28 juin 2023 par Wendy Stephanson, directrice municipale par intérim

**Personne-ressource : Elizabeth Taillefer, gestionnaire, Stratégie, Bureau de la
directrice municipale**

613-580-2424, poste 29314, Elizabeth.Taillefer@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

REPORT RECOMMENDATION(S)

- 1. That at its meeting of June 28, 2023, Council receive and table the Proposed 2023-2026 Term of Council Priorities as outlined in Document 1.**
- 2. That at its meeting of July 12, 2023, Council approve the 2023-2026 Term of Council Priorities as outlined in Document 1.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

- 1. Que le Conseil, à sa réunion du 28 juin 2023, reçoive et dépose les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026, décrites dans le document 1.**
- 2. Que le Conseil, à sa réunion du 12 juillet 2023, approuve les priorités pour le mandat du Conseil 2023-2026, décrites dans le document 1.**

CONTEXTE

Le Conseil établit ses priorités stratégiques dès le début d'un nouveau mandat. En établissant ces priorités, le Conseil se dote d'une vision claire pour répondre aux besoins diversifiés et changeants de la communauté et que les directives au personnel concernant les éléments prioritaires du mandat sont claires. Une fois approuvées, ces priorités stratégiques – qui s'appuient sur les plans directeurs de la Ville – sont incluses dans le Plan stratégique de la Ville. Les priorités qui y sont établies ne représentent pas une liste exhaustive des programmes et services municipaux, mais plutôt les éléments prioritaires à changer ou à améliorer. Les activités courantes et les plans et stratégies en cours continuent de progresser de concert avec les priorités stratégiques, et les initiatives favorisant l'atteinte de ces dernières sont intégrées au processus budgétaire. Tout au long de son mandat, le Conseil surveille l'état d'avancement des objectifs établis dans le Plan stratégique et l'atteinte des résultats pour chaque priorité stratégique. Le personnel fait le point sur les progrès auprès du Conseil deux fois au cours du mandat, et fournit des comptes rendus et des recommandations sur les initiatives favorisant leur progression aux comités permanents concernés.

Une fois approuvées, les priorités pour le mandat du Conseil :

- sous-tendront les orientations budgétaires provisoires et budgets municipaux annuels approuvés par le Conseil, qui, en retour, orienteront les initiatives stratégiques visant à les faire progresser dans les plans des directions générales;
- guideront la prise de décisions à la Ville;
- guideront les divers secteurs d'activités dans l'élaboration de plans de travail permettant de les faire progresser;
- serviront à suivre les progrès vers l'atteinte des résultats souhaités.

Les budgets d'immobilisations et de fonctionnement annuels de la Ville appuient les objectifs approuvés par le Conseil associés aux priorités pour le mandat, tout en gardant une certaine souplesse pour s'adapter aux imprévus, comme des changements dans les modèles de financement fédéral et provincial ou des événements météorologiques importants.

ANALYSE

ÉLABORATION DES PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2023-2026

Le processus de planification stratégique du Conseil fournit :

- Un processus pour déterminer et hiérarchiser ce que le Conseil souhaite réaliser pendant le mandat.
- Une structure de gouvernance incluant un resserrement des responsabilités de surveillance du Conseil.
- Des moyens pour suivre la capacité de la Ville à concrétiser les priorités et objectifs stratégiques, résultats et indicateurs de rendement approuvés par le Conseil.
- Des mécanismes pour arrimer les budgets et plan financier à long terme de la Ville aux priorités et objectifs.

Si le cadre de planification municipale approuvé par le Conseil a orienté l'élaboration des priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026, des améliorations ont été apportées à ce mandat, notamment l'élaboration de priorités stratégiques mieux ciblées, une participation plus hâtive du Conseil et le maire, et un meilleur arrimage avec le processus budgétaire.

Ce sont le maire et les membres du Conseil qui ont dirigé le processus d'élaboration des priorités, avec l'assistance du personnel. Le maire a demandé l'avis des conseillères et conseillers pour établir le processus d'élaboration, la nature et le moment de leur participation. Les membres du Conseil ont ensuite travaillé de concert pour formuler les commentaires ayant orienté les objectifs stratégiques, résultats et indicateurs de performance propres à chacune des quatre priorités stratégiques. Cette approche représente une évolution du processus de planification stratégique de la Ville, dorénavant un processus d'engagement actif du Conseil.

Les priorités proposées pour le mandat 2023-2026 présentées dans le document 1 reflètent la vision collective du maire et des membres du Conseil concernant les thèmes prioritaires pour leur mandat. Ces priorités stratégiques seront mises de l'avant tout au long du mandat, en plus des autres mesures importantes déjà en cours pour faire avancer les principales stratégies et les plans directeurs à long terme de la Ville. Une fois approuvées, les priorités deviendront l'assise du Plan stratégique de la Ville 2023-2026. Les priorités qui y sont établies ne représentent pas une liste exhaustive des programmes et services municipaux, mais plutôt les éléments prioritaires à changer ou à améliorer au cours du mandat du Conseil 2023-2026. Les initiatives favorisant l'atteinte de ces priorités seront confirmées durant le processus budgétaire de 2024 et les processus budgétaires des années subséquentes, et intégrées aux plans des directions générales.

Lors de l'établissement des priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026, la Ville a pris en compte le point de vue de nombreux intervenants importants :

- Électrices et électeurs : Les priorités communautaires ciblées dans la plateforme électorale de 2022 et proposées par les conseillères et conseillers, en fonction de leur connaissance de leur quartier respectif.
- Ancien Conseil directives reçues dans le cadre du processus de programme législatif. Les priorités ont été élaborées à partir de différents documents de planification couvrant plusieurs mandats. Ceux-ci sont le fruit d'initiatives de planification de grande envergure, assorties d'importantes consultations publiques, par exemple : le Plan officiel, la mise à jour du Plan directeur des transports – Partie 1, le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, le Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs, le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres, la Stratégie antiraciste de la Ville d'Ottawa, le Plan directeur sur les changements climatiques, le Plan de gestion de la forêt urbaine, le plan d'action en matière de sécurité routière et le Plan financier à long terme.

Les éléments prioritaires ciblés pour le mandat du Conseil – représentés par quatre priorités stratégiques – sont appuyés par des objectifs stratégiques qui définissent clairement les buts à atteindre au cours du mandat du Conseil 2023-2026 et déterminent où la Ville devra concentrer ses énergies pour apporter des changements et des améliorations. Ces objectifs s'accompagnent de résultats souhaités d'ici la fin du mandat, et leur progression sera mesurée au moyen d'indicateurs de performance. Les priorités proposées pour le mandat représentent ce que le Conseil souhaite réaliser. Les initiatives qui en découleront pour les mettre de l'avant et qui sont comprises dans les plans des directions générales s'inspireront des orientations budgétaires 2024 et le développement des budgets annuels de fonctionnement et des immobilisations, à commencer par le budget préliminaire de 2024.

RÉSUMÉ DES PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2023-2026

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026 sous-tendent la prestation de tous les programmes et services municipaux. Chaque priorité est assortie d'objectifs stratégiques, de résultats souhaités au cours du mandat et d'indicateurs de performance, qui sont décrits dans le document 1.

Voici les quatre priorités stratégiques représentant les éléments prioritaires pour le mandat 2023-2026 :

- **Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous.** Cette priorité stratégique vise à aider les personnes en élargissant l'accès à diverses options de logement, dont des logements abordables, et en améliorant

l'accès aux ressources de soutien en santé mentale et liée à la consommation de substances, aux services d'urgence, d'emploi et de garde d'enfants agréés, ainsi qu'aux parcs, à la culture et aux loisirs. Un des principaux objectifs est de mettre en œuvre des approches fondées sur des pratiques exemplaires visant l'élimination de l'itinérance chronique, en améliorant l'offre de logements abordables ou avec services de soutien, et de voir à ce que le réseau de services et de ressources de soutien soit coordonné, équitable et agile, pour pallier les lacunes et réduire les chevauchements.

- **Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles.**

Cette priorité stratégique est axée sur le soutien au transport en commun et le transport actif, car ils sont essentiels pour faire progresser les objectifs de la Ville en matière de changements climatiques et d'instaurer un environnement plus sain, équitable et inclusif pour la population. Les priorités du Plan directeur des transports seront les routes, le transport en commun et le transport actif pour favoriser la croissance et l'aménagement, et la réduction des gaz à effet de serre. La sécurité routière sera améliorée grâce à des programmes comme des mesures de modération de la circulation et de gestion intégrée de la vitesse. Un soutien sera en outre offert aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité pour les aider dans leurs déplacements.

- **Une ville verte et résiliente.**

Cette priorité stratégique vise essentiellement l'adaptation des mesures prises par la Ville pour réduire les émissions attribuables au parc de véhicules, au transport en commun, aux déchets solides et aux installations, comme les usines d'épuration des eaux usées, et de planter des arbres et cultiver et préserver le couvert forestier dans les quartiers où il est faible. La stratégie de résilience climatique nous aidera à contrer les effets des changements climatiques et à protéger la population, les infrastructures et les services. En outre, les partenariats communautaires seront mis de l'avant pour répondre aux situations d'urgence afin de nous doter d'une approche globale pour les phénomènes météorologiques extrêmes. La Ville prendra les meilleures décisions possible en matière de construction, d'exploitation, d'entretien, de renouvellement, de remplacement et d'élimination des actifs en continuant d'élaborer ses plans de gestion des actifs. Une autre priorité sera d'améliorer les infrastructures névralgiques, de maintenir l'infrastructure en bon état et de réduire le déficit d'infrastructures.

- **Une ville avec une économie diversifiée et prospère.**

Cette priorité stratégique vise à trouver des idées et des options pour favoriser la création d'emplois et la croissance économique à partir de la stratégie de développement économique de la Ville, qui doit être présentée au Conseil d'ici la fin de l'année. Les principaux domaines d'intérêt comprennent l'investissement et l'expansion des entreprises, l'attraction et la rétention des talents, l'entrepreneuriat et la promotion d'Ottawa comme un endroit où être et faire des affaires. Confrontée à des changements sans précédents en raison de l'activité du gouvernement fédéral et d'autres facteurs post-Covid, la Ville doit également prendre des mesures pour stimuler l'activité économique dans le centre-ville et le marché By. C'est pourquoi il faut, pour dynamiser les rues principales traditionnelles et commerciales et faciliter la vie des commerçants, mettre en place des mesures pour les soutenir et limiter les obstacles au démarrage. C'est donc en diversifiant notre économie et en promouvant notre marque régionale, possiblement en collaboration avec Gatineau, que nous attirerons une main-d'œuvre spécialisée pour soutenir le développement et la création d'entreprises à Ottawa, et en faire une destination de choix.

Ces priorités stratégiques pour le mandat du Conseil 2023-2026 s'appuient sur des objectifs à long terme. Ces objectifs portent la vision d'avenir d'Ottawa, dans sa quête pour s'établir comme capitale nationale prospère, viable, inclusive et résiliente. Ottawa est une ville :

- où les résidentes et résidents ont une bonne qualité de vie et habitent des quartiers diversifiés, inclusifs, sécuritaires, connectés, accessibles et abordables;
- où les résidentes et résidents bénéficient d'un environnement bâti durable et équitable favorisant la lutte contre les changements climatiques;
- économiquement prospère et diversifiée, qui attire des gens souhaitant s'y établir, y travailler, y étudier et y investir ainsi que des touristes;
- reconnaissant qu'Ottawa est bâtie sur le territoire traditionnel de la Nation Anishinabe Algonquine et aspirant à créer et à cultiver une relation réciproque avec cette nation et les communautés et organismes autochtones en milieu urbain. La Ville reconnaît en outre le droit inhérent des Autochtones à l'autodétermination et à l'autogouvernance. Dans l'espoir d'une réelle réconciliation, elle travaille avec la Nation Anishinabe Algonquine et les communautés autochtones urbaines pour répondre aux besoins et régler les problèmes émergents et systémiques, soutenir les approches autochtones et améliorer les services municipaux fournis aux membres des Premières Nations et des communautés métisses et inuites.

SURVEILLANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS

Le Conseil établit les priorités pour son mandat, donne des directives au personnel et fait le suivi des progrès et réalisations en vue d'atteindre les objectifs établis dans le Plan stratégique de la Ville.

L'équipe de la haute direction de la Ville est responsable de la réalisation des priorités du mandat du Conseil et d'en rendre compte aux comités et au Conseil. Pour tenir le Conseil au fait des progrès, le personnel lui fera un compte rendu sur le Plan stratégique de la Ville 2023-2026 deux fois au cours du mandat. Au besoin, les directions générales responsables rendront également compte de mesures précises à leur comité permanent respectif au cours du mandat du Conseil, comme l'exige le processus législatif.

RISQUES POUR LA VILLE

Les risques stratégiques pour la Ville sont ceux liés à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Ville, donc à ceux du Conseil. Pour favoriser une prise de décisions stratégique, sont présentés ci-dessous les risques faisant actuellement l'objet d'un suivi et leurs liens avec les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2023-2026.

Tout nouveau risque pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Plan stratégique de la Ville sera relevé et transmis au Conseil dans le cadre des comptes rendus sur la progression des priorités pour le mandat du Conseil 2023-2026, approuvées par le Conseil dans le rapport « Gestion des risques d'entreprise – Approbation des actions recommandées à la suite de la vérification » ([ACS2023-FCS-BSS-0001](#)). Ainsi, le Conseil connaîtra tous les risques importants auxquels s'expose la Ville et qui seront atténués par les priorités pour le mandat du Conseil, ainsi que ceux susceptibles de nuire à la capacité de la Ville à mettre en œuvre ces dernières.

Voici les risques stratégiques pour la Ville :

- Répercussions économiques de la pandémie – risque posé par les répercussions de la pandémie sur l'économie (tourisme, affaires, pénurie de main-d'œuvre, etc.). Pour l'atténuer, on met de l'avant la priorité stratégique « Une ville à l'économie diversifiée et prospère ».
- Hausse de l'itinérance et manque de logements abordables – risque posé par la hausse du taux d'itinérance chez les familles et les personnes seules. Pour l'atténuer, on met de l'avant la priorité stratégique « Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre ».
- Effets inéquitables de la pandémie – risque que le secteur des services sociaux soit incapable, avec la capacité de ses programmes et son financement actuels,

de soutenir les résidentes et résidents touchés de façon disproportionnée par la pandémie. Pour l'atténuer, on met de l'avant la priorité stratégique « Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre ».

- Conditions météorologiques extrêmes et répercussions climatiques – risque de multiplication du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et de leurs répercussions sur les infrastructures, la santé et le bien-être de la population, l'environnement naturel et l'économie. Pour l'atténuer, on met de l'avant la priorité stratégique « Une ville verte et résiliente ».
- Changements climatiques cibles de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). Évolution énergétique – risque de rater les cibles de réduction des GES à court, moyen et long terme pour la Ville et la communauté en œuvre tardive ou inadéquate de l'Évolution énergétique. Pour l'atténuer, on met de l'avant la priorité stratégique « Une ville verte et résiliente ».
- Non-respect des engagements en matière de transport en commun – risque de ne pas pouvoir respecter les engagements pris à l'égard de la population en matière de transport en commun. Pour l'atténuer, on met de l'avant la priorité stratégique « Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles ».

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les priorités pour le mandat du Conseil visent à harmoniser les décisions de la Ville. Les budgets municipaux sont orientés par ces priorités, et aident les différents secteurs d'activité à élaborer leurs budgets et plans de travail respectifs. Elles sont aussi intégrées au processus budgétaire et à la planification financière à long terme de la Ville. Elles servent donc d'assise aux directions générales pour l'élaboration de leurs plans, politiques et programmes, et stimulent l'établissement de partenariats gouvernementaux et communautaires, tout en soutenant les objectifs à long terme.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à l'examen par le Conseil des priorités pour le mandat du Conseil proposées dans le présent rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Cette question touche l'ensemble de la ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Le présent rapport n'a pas été distribué aux comités consultatifs.

CONSULTATIONS

Les priorités pour le mandat du Conseil 2023-2026 ont été élaborées selon les directives du maire et du Conseil, et les commentaires de l'équipe de la haute direction.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité et l'élimination des obstacles auxquels font face les personnes en situation de handicap sont activement prises en compte dans les quatre priorités stratégiques proposées dans le mandat du Conseil 2023-2026. Si elles sont approuvées, ces priorités cadreront avec les mesures de la Ville profitant à toute la population d'Ottawa, y compris les personnes en situation de handicap, pour que, de façon inclusive, tout le monde puisse :

- avoir une excellente qualité de vie et habiter dans des quartiers diversifiés, inclusifs, sécuritaires, connectés, accessibles et abordables;
- avoir des options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles;
- bénéficier d'un environnement bâti durable et inclusif favorisant la lutte aux changements climatiques;
- prospérer et se diversifier sur le plan économique grâce à des possibilités élargies d'emploi, d'éducation, d'investissements et de tourisme.

Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre

De nombreuses personnes en situation de handicap pourront profiter d'options supplémentaires de logement, en particulier de logements accessibles et visitables. Pour éliminer l'itinérance chronique, la Ville s'attaque à la pénurie de logements abordables et améliore l'accès à l'aide en santé mentale et en toxicomanie en offrant plus de logements abordables et de logements avec services de soutien et en bonifiant les services et le soutien offerts.

Une ville offrant plus d'options de mobilité fiables, sécuritaires et accessibles

Cette priorité stratégique reconnaît l'importance du transport en commun et du transport actif pour créer un environnement plus sain, équitable et inclusif pour la population. Les priorités du Plan directeur des transports pour favoriser la croissance et l'aménagement seront les routes, le transport en commun et le transport actif. La sécurité routière, les mesures de modération de la circulation et la gestion intégrée de la vitesse amélioreront la sécurité des piétons. Plus d'options seront proposées pour que les personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité puissent se déplacer où elles le souhaitent.

Une ville verte et résiliente

Les personnes en situation de handicap pourraient être plus touchées par les changements climatiques et nécessiter plus de soutien de la communauté, d'infrastructures et de services durant les intempéries. Les partenariats communautaires seront mis de l'avant pour répondre aux situations d'urgence afin de

créer une approche globale pour les phénomènes météorologiques extrêmes. La Ville poursuivra la préparation de ses plans de gestion des actifs afin de prendre les meilleures décisions possibles en matière de construction, d'exploitation, d'entretien, de renouvellement, de remplacement et d'élimination des actifs. Seront aussi des priorités l'amélioration des infrastructures névralgiques, le maintien de l'infrastructure en bon état et la réduction du déficit d'infrastructures.

Une ville à l'économie diversifiée et prospère

Cette priorité stratégique vise à trouver des idées pour favoriser la création d'emplois et la croissance économique à partir de la stratégie de développement économique de la Ville, qui doit être présentée au Conseil d'ici la fin de l'année. De plus, comme les petites entreprises sont un pilier économique, la mise en place de mesures pour limiter les obstacles au démarrage et faciliter les activités opérationnelles devrait contribuer à dynamiser les rues principales et commerciales et encourager les petites entreprises à attirer des employés aux capacités diverses et les clientes et clients en situation de handicap.

La Ville d'Ottawa prend au sérieux les obligations découlant de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le *Règlement 191/11 sur les normes d'accessibilité intégrées* et le *Code des droits de la personne de l'Ontario*.

Toutes les mesures liées aux priorités mentionnées contribueront à renforcer l'accessibilité des services ainsi qu'à améliorer les soins de santé mentale, les interventions en cas de crise liée à la consommation, le transport, la mobilité, l'emploi, les interventions d'urgence et, par conséquent, les résultats positifs en matière de santé et sur le plan social pour les personnes en situation de handicap. Toutes les priorités ont été évaluées pour mettre l'accessibilité à l'avant-plan et empêcher la création d'obstacles pour ces personnes.

Les priorités stratégiques offrent une vision pour l'avenir d'Ottawa, qui se transforme en capitale de calibre mondial inclusive, résiliente, prospère et durable pour l'ensemble de sa population, y compris les personnes en situation de handicap.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS

Le présent rapport comporte la priorité stratégique « Une ville verte et résiliente », assortie d'un objectif portant sur les plans de gestion des actifs de la Ville qui seront présentés au Conseil d'ici la fin de son mandat, pour approbation.

RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES

Le présent rapport comporte la priorité stratégique « Une ville verte et résiliente », portant sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville.

RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES

Le présent rapport comporte la priorité stratégique « Une ville à l'économie diversifiée et prospère ». Celle-ci s'appuiera sur la stratégie de développement économique de la Ville, qui doit être présentée au Conseil d'ici la fin de l'année.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Le présent rapport comporte la priorité stratégique « Une ville verte et résiliente », portant sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur sur les changements climatiques, du Plan de gestion de la forêt urbaine ainsi que du plan directeur de la gestion des déchets solides et du plan de gestion des actifs actuellement en cours d'élaboration et qui doivent être présentés au Conseil d'ici la fin de son mandat.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LE GENRE ET L'ÉQUITÉ

Les objectifs stratégiques visent à assurer aux femmes, aux personnes issues de la pluralité des genres et aux membres des communautés noires, racisées et autochtones une sécurité accrue, un meilleur accès à des logements abordables et à des options de mobilité accessibles, une protection contre les répercussions des changements climatiques et la possibilité de réussir sur le plan économique.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Le présent rapport a été élaboré en tenant compte des risques stratégiques actuels de la Ville.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Cette question touche l'ensemble de la ville.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Cette section ne s'applique pas au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport et la documentation à l'appui sont directement liés aux priorités pour le mandat du Conseil. Il présente les objectifs stratégiques et les indicateurs de performance proposés pour les priorités pour le mandat du Conseil.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1

SUITE À DONNER

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil seront présentées au Conseil le 12 juillet 2023, pour approbation.